

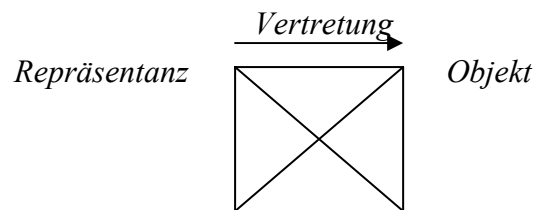
L'acte analytique dans la passe

1. Formalisation de l'acte

Après que Lacan ait suspendu son séminaire sur *L'acte psychanalytique* en mai 1968, il en compléta la donne en 1969 sous la forme du compte rendu à l'EPHE.

En substance, l'acte analytique consiste pour le psychanalyste à anticiper sur son devenir-objet, et pour l'analysant à se laisser porter jusqu'à cette anticipation, soit à savoir, au bout du compte, qu'il devra en passer par ce devenir-objet pour ponctuer les cures qu'il mènera s'il devient lui-même analyste. C'est proprement en tant que passage dans ce devenir et cette anticipation que se joue l'acte.

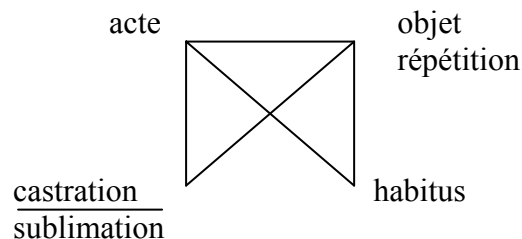
Ce faisant, ce passage anticipatoire de l'analyste à l'analysant (devenant analyste) est la passe. Il correspond tout autant au passage de la fonction (fonction phallique, soit la « représentation ») à l'objet, tel que Frege le définit comme fonction de *Vertretung* (soit encore la représentation, opérant dès lors sur elle-même sous forme quadratique) :



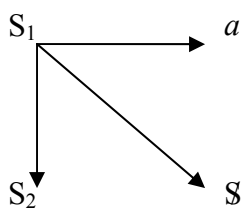
Cela peut s'écrire ainsi :

$Repräsentanz \times Vertretung \rightarrow Objekt,$
 soit : $(Repräsentanz)^2 \rightarrow Objekt.$

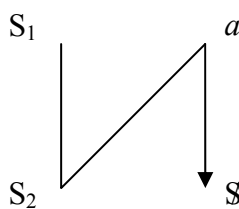
Autrement dit l'acte analytique est par excellence l'acte de passage au symbolique, à différencier de ses extensions qui n'en sont que des montages, qu'il s'agisse donc de l'objet, comme de l'*acting* (habitus) ou de la castration (sublimation).



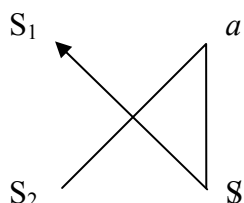
Les termes signifiants doublant, aux mêmes postes, ces fonctions sont



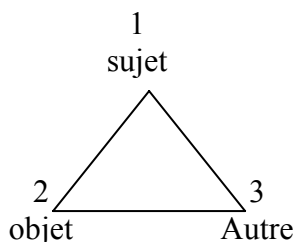
ou selon la
séquence du
discours :



Soit, pour le discours analytique :



La production en fin de cure du S_1 comme moteur de toute cure se saisit en objet et nécessite dès lors le dispositif ad hoc de la passe pour mettre en œuvre cet objet. Par là-même l'objet devient moyen de cette production du S_1 . C'est dire que la passe est partie intégrante du procès analytique. Encore faut-il entendre que la passe met en jeu de façon borroméenne (c'est la structure de tierce personne)



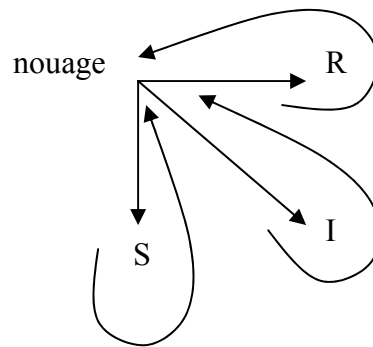
cette signifiante S_1 que Lacan fait valoir comme Nom-du-Père en l'équivalant à la réalité psychique de Freud. L'organisation borroméenne à la puissance deux de la passe en réseau met en cause ce principe.¹

Parler d'acte ici revient donc à en reprendre la formule (telle qu'elle se présente donnée en intension comme S_1) en termes extensionnels, soit a , S_2 et S . C'est à relire dans le compte rendu du séminaire sur *L'acte psychanalytique* selon cet axe d'organisation structurale. Mais Lacan met en garde le lecteur dès sa proposition du 9 octobre 1967 : à ne pas réassurer l'acte dans la terminologie qui lui revient de $S(A)$ au « fond » de S_1 ², c'est-à-dire à ne pas réassurer chacune de ses extensions nouées entre elles de façon borroméenne par le nouage même qu'est cette fonction intensionnelle de $S(A)$ (le nouage est évidemment, dissolution de son explicitation comme quatrième rond — le problème borroméen n'étant dans le nœud à 4 que repoussé un rang plus loin)³, alors on passe à la facticité de chacun de ces registres et aux exactions qui en découlent (le délire, le groupe mortifère, le camp d'extermination). Schématiquement, si cette structure n'opère pas en réversion (asphéricité des surfaces d'empan du nœud borroméen),

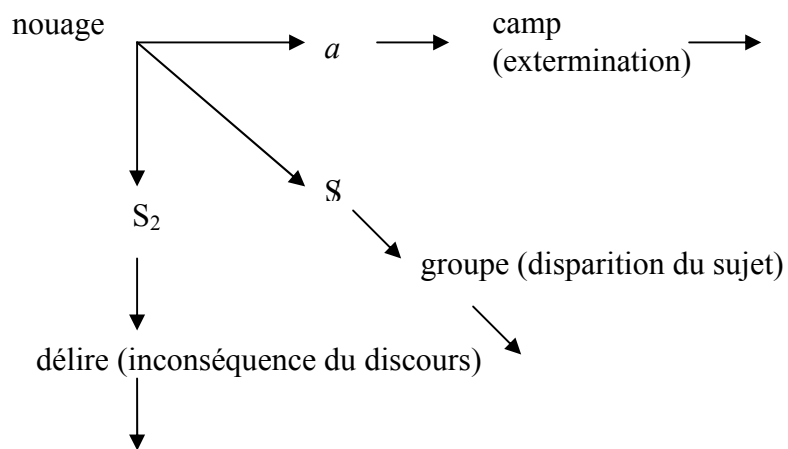
¹ Cf. R.L., « La topologie de la passe en réseau... », juin 2005.

² Cf. R.L., « Pas sans $S(A)$ », Actes de l'E.C.F. n°18, juin 1991.

³ Cf. R.L., « L'abandonnée », in *Les démentis du réel*, Lysimaque.



alors on risque l'extension indéfinie, dislocation sans plus d'effet de nouage.



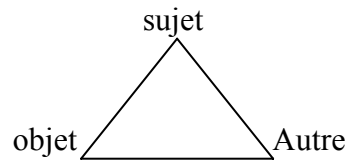
2. Lecture du compte rendu par Lacan de son séminaire *L'acte psychanalytique*

L'acte psychanalytique, plus que tout autre, se « réverbère » en lui-même « à se reproduire du faire même qu'il commande ». L'acte implique le psychanalyste dans la cure, lequel n'y trouve son pouvoir qu'à maintenir l'acte dès lors analytique au point de mire de son action. L'« autre » face de cette bande mœbienne, le négatif en quelque sorte de cette construction, c'est que l'acte analytique dépend, comme tout acte, d'un dire, qui suppose un sujet, quand ce sujet est promis à être destitué de cette fonction.

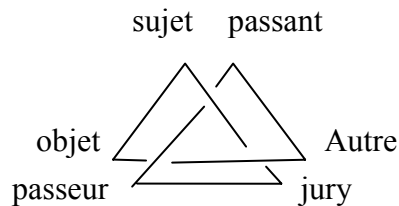
Le littoral de la parole établie sur la fonction de la tierce personne fait état de ce passage du négatif (pas de rapport objectal) au positif (rapport identificatoire) de la transmission. C'est de l'identification du passeur à l'objet de l'analysant que s'organise pour le jury sa capacité à entendre l'énonciation du passant. Là-dedans nulle identification à l'analyste (sauf glissement, malvenu mais toujours possible du passeur se mettant en position d'analyste). Si le sujet dans la passe est savoir de cette destitution qui le fait objet en devenir, dans ce même temps de la réversion, l'analyste vérifie que cette *anticipation se réalise pour lui* (lui, l'analysant, selon ce qu'il a anticipé ; et lui, l'analyste, dans la mise en œuvre de cette destitution). Ainsi paie-t-il dans les cures qu'il mène le prix de cette vérité qu'il avait acquise dans la sienne propre.

Que l'Autre, pour le sujet, se définisse à la fois de ce que le sujet l'instaure afin de ne pas le rencontrer réellement (sauf psychose) mais symboliquement, au travers du « mot », et aussi qu'il n'ait pas lui-même, cet Autre, encore d'Autre (« pas d'Autre de l'Autre ») — cette

raison implique une logique qui ne puisse s'étendre plus loin que cette avancée de l'Autre, non sans faire retour sur ce dont il se constitue comme Autre. C'est ce que promet la passe :



qui ne vaut qu'à ce que l'Autre réordonne ce ternaire :



La passe en elle-même fait ainsi office d'Autre pour l'Autre — sans l'être —, autrement dit redispense l'Autre entre passant-passeur-jury. Ceci pour dire que son équivalent à cet Autre inexistant de l'Autre est l'objet que Lacan désigne du *a*. Autrement dit, dans la passe, c'est le *a* qui fait le gond du rapport du sujet à l'Autre — lequel est pur clivage, surtout quand l'un des termes de cette coupure est *elle-même* : l'un des termes de la coupure est cette coupure même, prise en sujet. Cela reste affaire de point de vue : à savoir de quelle place, de quel espace du nœud borroméen (espace cerné en triskel par des arcs de nœud) est reconsidérée l'ensemble de la structure : depuis la place du *a*, ou bien depuis celle de la $J\Phi$, ou même celle de la $J\mathcal{A}$, voire celle du sens ? Serait-ce aléatoire ?

3. À propos de « l'aléatoire » de l'acte

Lacan définit l'acte en général et psychanalytique en particulier d'une consistance logique, mais laquelle ? Reprenons-en la définition :

- l'acte est tributaire d'un dire
 - dont bien entendu un sujet se fait le promoteur,
 - afin de s'en trouver changé,
 - au point même que, dans la psychanalyse, le sujet s'en reconnaisse destitué de sa position ;
- la structure du dire renvoie à l'expression (lexis, propositions, attributs/prédicats...)
 - dont l'effet est moins aléatoire que contingent,
 - afin de maintenir ouverte la fonction de décalage dont se spécifient les signifiants qui sont à la base de l'acte,
 - au point même que le rapport (narcissique, fait de *Verliebtheit*, énamoration) de la contingence à la nécessité est facilement méconnu jusqu'à être recouvert par le rapport (objectal) du possible à l'impossible.

Parler de sujet, entre ces modalités, implique la question sur le savoir de l'acte : le sujet en sait-il plus au fin et à la fin d'une analyse ?

L'acte psychanalytique se fonde, chez l'analyste, d'un « je ne pense pas » (que tu sois celui-là), quand sa contrepartie chez l'analysant est de l'ordre d'un « je ne suis pas » (celui qu'on croit). C'est dire que l'objet de cette reconnaissance (reconnaissance de pensée comme on dit reconnaissance de dette) est impossible : l'analyste ne saurait faire passer le savoir

inconscient comme identique à son emballage conscient ; l'objet est impossible aussi du fait que la seule nécessité est d'identification (au Père, au trait unaire, à l'objet du groupe, etc.), soit d'inexistence ontologique.

Cependant il faut avoir fait tout le trajet aboutissant à l'objet de la psychanalyse pour savoir que cette démarche est incertaine dans son aboutissement, imprévisible a priori et ne faisant preuve possible que dans un retour sur les raisons qui ont induit ses conditions d'émergence. Ainsi Lacan démontre proprement que le réel, comme impossible (et tout autre à l'avenant), se fonde d'un choix, contingent dans ses effets, sans lequel rien même ne saurait se spécifier comme au hasard. Ce choix touche le mode de mise en jeu des alternatives syntactiques quand leurs consistances, c'est-à-dire les modes de transposition ou de réécriture en cause, sont déterminées selon l'arbitraire du sujet. Soit, sous la plume de Lacan :

« [...] nous ne prétendons pas, par nos $\alpha, \beta, \gamma, \delta$, extraire du réel plus que nous n'avons supposé dans sa donnée, c'est-à-dire ici rien, mais seulement démontrer qu'ils y apportent une syntaxe à déjà, ce réel, le faire hasard.

[...]

Mais nos $\alpha, \beta, \gamma, \delta$, *ne sont pas* sans qu'un sujet s'en souvienne, nous objecte-t-on. — C'est bien ce qui est en question sous notre plume : plutôt que de rien du réel, qu'on se croit en devoir d'y supposer, c'est justement de *ce qui n'était pas* que ce qui se répète procède. »⁴

Or la reprise en termes d'objet, dans la passe, de ce qui s'est fondé comme signifiants dans la cure reconnaît à la fois cette transposition inhérente à la cure et la structure de supposition inductrice de toute signifiante.

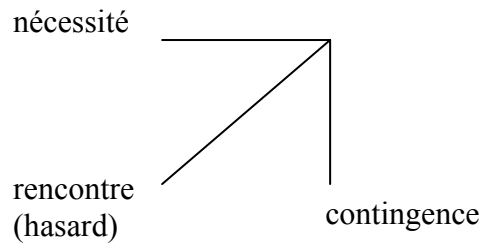
Cette création du réel, Lacan la précise être plus proprement celle du signifiant (soit le réel du symbolique) : s'effectuant à partir de rien, mais non éternel et cependant de soi-même, non pas « arbitraire », n'en déplaise à Saussure, mais contingent.⁵ Et le passage (dans l'amour, et, pour la cure, dans le transfert) de ce rapport d'objet (*Objektliebe*) à l'identification narcissique (*Verliebtheit*) fait acte d'une transposition des rapports possible-impossible au rapport contingent-nécessaire. Ce faisant l'enjeu (Lacan l'indique plus explicitement comme « En-Je »⁶) concerne cette saisie très particulière du pas-tout. La contingence de l'acte s'attrape dans la division (de l'acte, et par là du signifiant et donc du sujet comme de l'Autre), et surtout dans les effets de cette coupure. Je la dis littorale pour préciser, au principe, le passage de l'impossible au nécessaire, et, par conséquent, celui du possible au contingent. C'est parce que le transfert est littoral, qu'il n'y a pas de transfert du transfert, et que l'axe possible-impossible se présente, afin de se trouver plus assuré dans ses effets, comme l'axe contingent-nécessaire. Cependant le premier de ces axes ne saurait se donner dans les termes du second et inversement.

Il est vrai qu'à défaut d'un tel transfert du transfert, la répétition peut se décomposer en des termes issus de l'organisation syntactique de ces temps en ce qu'ils ordonnent l'impossible spécifiant le réel. Ainsi en est-il du hasard, de la nécessité (au sens où ce qui est advenu est dit par après nécessaire) et de la contingence (plutôt que l'arbitraire avons-nous vu) :

⁴ *Écrits*, p.43.

⁵ Séminaire *Encore*, texte établi, Seuil, p.41.

⁶ *Autres écrits*, p. 381.



Mais il n'est de hasard que pointé lui aussi comme étant là d'avant par le réseau signifiant supposé dépendre de lui.⁷

Cependant ce n'est pas aussi simple, puisque Lacan fait le lapsus de traduire *Willkür* par « hasard » et *Zufall* par « arbitraire » en chiasmant allemand et français.⁸

Opposant la *tuché* à l'*automation*, Lacan joue moins du lien du hasard à la répétition, que de celui de la rencontre, l'inattendu⁹, avec « l'automatique ». À la rencontre « tychique » avec l'Autre correspond la dépendance du sujet vis-à-vis du réel en jeu dans tout développement symbolique. Et, de la répétition freudienne, il fait bien autre chose qu'un automatisme (coercitif : *Zwang*) : il en fait un effet de hasard. Du moins il en souligne la correspondance : « Ce qui se répète en effet est toujours quelque chose qui se produit — [...]— *comme* au hasard. »¹⁰

Le réel est involué dans le réseau signifiant, lui-même enveloppé des attributs du sujet.

*

Même si Lacan rapporte la logique de l'acte à celle du temps, elles se différencient en ce que la logique de l'acte nécessite d'y introduire la contingence (et moins tant le hasard) du choix de syntaxe qu'on effectue pour aboutir à un projet qui ne soit pas tout donné d'avance, mais qui ne se reconnaît comme valable qu'à mesure de l'approche de cet achèvement que l'acte autorise dans sa réalisation. Comme le précise l'Introduction au séminaire sur « La lettre volée », introduire le hasard dans la logique de l'acte nécessite l'après-coup de l'instauration d'un réel qui ne se fonde que de façon rétrogrédiente dans le hasard supposé initial, nécessaire à sa donne. En fait cette question peut être abordée, sinon résolue, en termes dérivés de projection¹¹, à condition que ces termes tiennent compte de l'imprévisible véritable de tout effet de projection. Une manière de le saisir se fait en termes d'induction et de preuve inductible opérant par élimination.

Alors l'approche qu'on peut en faire ne consiste qu'en prédicats adaptés à la projection qu'on met en place. Les prédicats goodmaniens (façon *vleu* = *bleu* + *vert*) tiennent compte des différents modes de projection, autres que la vérité à la fois énonciative et évidente (« la neige est blanche », etc.) selon Tarski : ainsi pour ce qu'il en est de tenir compte (1) du caché, non révélé, (2) du devant être, non encore advenu, (3) ou même de l'absence — pour l'aborder selon le quadrant de Peirce.

C'est donc, à mon avis, l'introduction d'un prédicat neuf dans la passe (qui ne soit pas la dite nomination de l'A.E. toujours défini d'avance : celui « dont l'École a besoin ») qui fait office d'une nomination. Ici, on pourrait distinguer deux étages dans la passe, selon que ce prédicat est neuf pour le passant seul ou aussi pour le jury. Ainsi le retour de l'objet (que la

⁷ Cf. *supra* et J. Lacan, *D'un discours qui ne serait pas du semblant*, 13 janvier 1971.

⁸ Séminaire *Les quatre concepts...*, *loc. cit.*, p. 39.

⁹ Voir le pseudo-paradoxe du pendu, dans la version qu'en donne Quine, « *On a supposed antinomy* », in *The ways of paradox*.

¹⁰ *Ibid.*, p. 54.

¹¹ Cf. la « projectibilité » selon Nelson Goodman, *Faits, fictions, prédictions*, trad. fse Éd. de Minuit.

passé déconstruit) sur l'énonciation se donne, au travers de cette structuration de la parole par les voies de la tierce personne, en termes de prédicats goodmaniens. Il s'agit bien d'entendre ici que les rapports multiples internes à de tels prédicats rendent compte en leur sein d'une segmentation (de chacun des registres complexes qui les constituent) par l'écriture et la lettre comme littorale. La logique de la tierce personne dans la passe participe de la déconstruction de l'objet pour y *produire* du neuf signifiant au travers de la prédication. C'est très comparable au *Witz* lui-même. En l'occurrence l'objet (impossible) passe à la parole (nécessaire) — et le dépit passe à la satisfaction (ou la mélancolie à la manie, comme c'est pointé fréquemment en fin de cure, Lacan : « plutôt maniaco-dépressivement ») — en utilisant le véhicule qu'est le trait d'esprit, lequel diffuse en organisant par là le collectif à partir de l'écart (littoralité de l'*Entstellung*) entre les prédicats standards, simples slogans, et ceux qui prêtent à la signifiante.

La logique du tiers renverse la condition du moyen terme dans le syllogisme¹² et la circulation des fonctions entre les trois places de la structure de tierce personne homogénéise les devenirs de ceux qui en spécifient les postes : le passant peut être passeur — et vice versa — et participer au jury.

Ainsi d'une analysante¹³ qui interroge « Qu'est-ce que (savoir) parler autrement ? » — dans l'idée, à mon sens justifiée, que la production d'un autre discours impliquerait des effets autrement favorables de sa cure. J'entends là un Autrement, qui suppose une inflexion de l'interrogation : comment modifier l'intervention de l'Autre ?

Pour moi, il y a là une gageure (autre chose que de l'aléatoire) impliquant la contingence de l'acte, et d'abord à partir du dire. Aussi l'acte n'a-t-il rien à voir avec le sort (voir le jeu de pair et impair dont Lacan fait grand cas)¹⁴.

Au fond c'est que les voies d'organisation du bien-dire ne sont pas prévisibles.

Cette incertitude a un temps : l'imparfait, bien nommé en français. Aussi la redondance de l'acte psychanalytique depuis Freud implique-t-elle que « [...] la parole n'advient que de ce que l'acte était là. »¹⁵ Ici rien d'aléatoire non plus. Mais ce que ça dit, c'est : était là, un peu plus (*cf.* et la bombe éclatait). L'imparfait ouvre sur l'incertitude quant à la réalisation. Réversivement, pour que l'acte advienne, il faut que la parole arrive. L'acte n'est pas aléatoire, il est en attente de survenue de la parole — sous condition *logique* qu'elle s'organise selon des critères (logiques) qui nécessitent structure et représentation de celle-ci, dont participent les éléments qui y prennent place — ici le littoral de la tierce personne.

L'acte analytique répond à un « pouvoir d'illecture »¹⁶ qui oblige à ne lui faire correspondre, à cet acte, que la castration, soit l'impossibilité de revenir exactement, par le dessaisissement de l'objet, à ce qu'a été sa production ; car la « lecture » est retour à un principe d'énonciation depuis les énoncés qui visent l'objet. L'acte analytique souligne le retour impossible sur cette fonction essentielle de la production et, de ce fait, il déplace la jouissance en cause : non plus jouissance établie sur la promesse, par l'Autre, des félicités attendues (ce serait là plutôt jouissance de l'Autre), mais jouissance de cet écart (fondée de *Versagung*). L'acte analytique réassure toute cure comme semblable à celle de l'Homme aux rats : c'est à renoncer (*Verzicht*) à une jouissance de lui-même ignorée que le sujet s'établit comme *de l'Autre*, non sans devoir reconnaître dans cette transposition (*Entstellung*) les conditions rétrogradées de la castration dont il se fait sujet en s'y soumettant, et non sans dénier les raisons de cette coupure, et au fond la distance entre objet et fonction.

¹² Cf. R.L., « Aussi bien l'acte lui-même ne peut-il fonctionner comme prédicat », 1992.

¹³ Le 12 septembre 2005

¹⁴ Séminaire *Le moi...*, texte établi, Seuil, p.207 *sqq.*

¹⁵ *Autres écrits*, p. 381.

¹⁶ *Ibid.*, p. 382.

Plutôt que le terme d'«aléatoire», qui peut faire confusion, j'insisterai donc sur l'imprévisible des effets de l'acte.